

Parlement

Les socialistes à l'assaut de la prison des Dardelles

Le député Roger Deneys veut bloquer le crédit d'étude de la nouvelle prison d'exécution des peines

Marc Bretton

Et finalement, est-ce bien raisonnable? Alors que l'étude sur la réalisation du bâtiment des Dardelles, qui doit créer 450 places d'exécution des peines dans le secteur de Champ-Dollon, est attendue pour la fin de l'année, le Parti socialiste propose de tirer la fiche maintenant.

Trop cher, mal placé

«Dans le contexte budgétaire actuel, il est absurde de poursuivre la réalisation d'un projet aussi onéreux», estime le député PS Roger Deneys, qui vient de déposer un projet de loi pour abroger le crédit d'étude de la prison. Pour l'élu, par ailleurs membre de la Commission des visiteurs de prison, il importe de trouver une solution qui ne se traduise pas par la construction d'un établissement nécessitant la création de 340 postes de gardiens pour un coût de fonctionnement annuel supérieur à 50 millions de



Le député Roger Deneys vient de déposer un projet de loi pour abroger le crédit d'étude de la prison. PATRICK GILLIERON LOPRENO

francs, «alors qu'en parallèle, le Conseil d'Etat a indiqué vouloir diminuer les charges de personnel de 5%».

Que faire alors? Il suggère au Département de la sécurité et de l'économie (DSE) de plancher sur une nouvelle planification pénitentiaire et d'attribuer les 168 places de La Brenaz 1 et 2 à l'exécution des peines, et non à la détention administrative. Il suggère aussi de renoncer à la fermeture annoncée des «petits établissements» pénitentiaires (Villars, le Vallon, Montfleury). «Pour le reste, estime le député, il faut absolument examiner une solution hors

canton. Genève n'a pas l'argent ni l'espace pour construire une prison offrant suffisamment de places d'atelier aux détenus, leur permettant de travailler durant leur peine, comme il en a l'obligation, que ce soit pour ceux qui sont en prison préventive ou ceux qui purgent leur peine.» Le DSE conteste l'existence d'une obligation pour les personnes en préventive.

Maudet contre-attaque

Ce n'est pas la première fois que des partis s'élèvent contre l'un des éléments phares de la planification pénitentiaire présentée par le Conseil d'Etat en novembre 2012. Il y a un peu plus d'un an, le parlement renvoyait en Commission des travaux une motion Verte, PS, PDC et UDC qui allait dans le même sens. Pierre Maudet, patron du DSE, leur recommandait toutefois d'attendre les résultats de l'étude sur la construction des Dardelles... et depuis, la motion dort sagement en commission.

Si pour Roger Deneys, l'évolution de la situation économique impose d'accélérer la révision, Pierre Maudet, lui, reste inflexible. Joint hier, le magistrat fustige «la énième tentative de la partie la plus incohérente de la gauche de saboter un projet cantonal essentiel». Et il s'étonne que «les mêmes qui s'indignent des conditions de détention

indignes et inhumaines à Champ-Dollon s'opposent à un projet visant à y remédier». Selon l'élu PLR, ne rien faire «mettrait à nouveau en danger la chaîne de la justice, comme en 2011, dissuadant les policiers d'arrêter des criminels pour cause de surpopulation».

N'existerait-il pas malgré tout une alternative moins chère aux Dardelles, par exemple en construisant des établissements dans d'autres cantons? «Le projet de loi propose purement et simplement de renoncer à la dépense ici ou ailleurs et en l'état, les autres cantons ont eux-mêmes leurs difficultés financières», explique le patron de la Sécurité, qui s'insurge contre les chiffres avancés dans le projet de loi.

A noter toutefois que jadis, à l'époque des conseillers d'Etat Isabel Rochat et Laurent Moutinot par exemple, des solutions alternatives avaient bien été proposées. On avait évoqué alors la construction d'un bâtiment Cento Rapido 2 ou la libération du 4e étage de Champ-Dollon. En verve, le député Roger Deneys vient de déposer d'autres questions sur le même sujet. Il s'interroge et s'insurge par exemple contre la rénovation de la cuisine de Champ-Dollon, qui ne serait pas conforme au projet présenté. Il s'intéresse aussi à la rémunération des détenus en atelier.

Gland veut redonner du lustre à sa plage publique

Le réaménagement du secteur de la Falaise sera étudié. Le public attend ces travaux de longue date

Ces quelque 60 mètres de long sont éminemment importants pour la population glandoise. Car la plage de la Falaise est encore le seul endroit où il est possible de profiter du lac sur le territoire communal. Mais avec ses équipements décatés, ce site au charme désuet manque cruellement de confort. Les autorités entendent aujourd'hui investir dans son réaménagement, comme l'avait réclamé la socialiste Charlotte Gabriel dans un postulat. Un crédit de 137 000 francs est ainsi demandé au Conseil communal pour affiner le projet d'un architecte-paysagiste.

Les dessins de ce dernier laissent entrevoir ce qu'il adviendra de cette plage de galets. L'accès à l'eau sera très différent, puisqu'une grande terrasse flottante, en bois, sera posée sur le lac. Sur 15 m de long et sur 35 m de large, elle agrandira de manière conséquente la surface où les baigneurs pourront poser leurs serviettes. Et facilitera l'entrée dans l'eau.

Deuxième gros changement, l'aménagement de la surface plane à côté de l'hôtel-restaurant. Pour étendre la zone de détente, le parking sera déplacé sur le terrain voisin côté Lausanne, dans ce qui est aujourd'hui le jardin de la maison des employés de l'établissement. La surface ainsi libérée sera engazonnée pour y aména-

ger un terrain de volleyball et installer des tables de ping-pong. Le reste de l'espace sera dévolu aux pique-niqueurs. Au bout, en surplomb du lac, un belvédère sera créé dans la continuité latérale de la terrasse du restaurant.

Le cheminement piétonnier qui descend jusqu'aux rives sera lui aussi remanié pour le rendre accessible aux personnes en fauteuil roulant et aux familles avec poussette. Des jeux pour enfants prendront place en dessous du restaurant.

1,5

En million de francs, le coût de la rénovation de la plage, selon les estimations. Si le Conseil communal accepte de la financer, ce chiffre sera affiné après une étude

Plusieurs écueils devront encore être surmontés avant de pouvoir profiter d'une plage digne d'une commune de 12 500 habitants comme Gland. Le Conseil communal devra accepter le crédit d'étude, puis celui de construction. Des négociations avec le Canton sont aussi nécessaires pour la pose de la grande terrasse sur le lac. Au mieux, la nouvelle plage sera accessible en 2017.

Dans tous les cas, l'option prise par les autorités de réaménager la plage de la Falaise marque la fin définitive du projet de création d'un port enterré sous la butte du parc. **Raphaël Ebinger**



Durant toute l'après-midi, les enfants de l'enseignement ordinaire et spécialisé ont fait connaissance. Ils ont participé par équipes à diverses activités qui ont mêlé divertissement, sport et entraide. GEORGES CABRERA



Une journée sportive inédite a rassemblé des enfants avec et sans handicap

Une étudiante genevoise a organisé des activités pour 36 élèves et fait tomber la barrière de la différence

«On m'avait dit que ces enfants avaient un peu une maladie. Mais je n'ai pas remarqué, ils n'ont pas l'air différents de nous!» Le constat émane de Chiara, élève à l'école primaire des Ouches. Cet établissement a été le théâtre d'un projet inédit la semaine passée: une journée sportive a réuni des enfants avec et sans handicap,

mêlant des élèves de 6 à 12 ans de l'enseignement ordinaire - l'école des Ouches - et du spécialisé - le Centre médico-pédagogique des Oliviers, aux Franchises. L'objectif: promouvoir l'intégration et la tolérance par le sport.

Le Département de l'instruction publique a fait de l'école inclusive - qui vise à intégrer dans l'école ordinaire les élèves à besoins spécifiques - l'une de ses priorités. Mais cette journée sportive spéciale émane de l'initiative d'une jeune Genevoise, Karla Boye. L'étudiante de 25 ans en

Sciences du mouvement et du sport à Lausanne a également suivi une formation d'enseignante à Genève. «J'ai entendu parler d'un projet qui rassemblait les enfants sans et avec handicap autour du sport et je me suis dit qu'on pourrait l'importer ici.»

Ce projet, c'est SportIN, une action de la Fondation privée Sport-Up - reconnue d'utilité publique - qui promeut l'intégration et la santé des enfants et des adolescents par des activités sportives. La jeune femme s'est associée avec un maître de gym, Florian

Guinchart, et la journée sportive spéciale est née.

Le jour J, cinq postes attendent les 36 élèves. Disc golf, parcours les yeux bandés ou avec des palmes, minisprint en chaise roulante, tirs au but... «Ce sont des activités praticables par tous, quels que soient les handicaps», précise Karla Boye. Cette journée, c'est aussi la possibilité pour les enseignants des écoles ordinaires et spécialisées de se rencontrer et de collaborer. Et de déboucher peut-être sur l'organisation d'autres projets! Tous les élèves

portent un t-shirt vert et forment des équipes colorées uniformes, «il n'y a plus de distinction entre eux, on oublie leurs différences!» sourit l'organisatrice. Le courant passe vite. Les binômes se prennent la main pour guider l'un aux yeux bandés, rient ensemble en poussant le fauteuil roulant à toute vitesse, s'encouragent pour viser le panier avec leurs frisbees... Pas de moqueries ni de mise à l'écart, seulement de la joie partagée. Le grand sourire d'Anthony et Rocco, des Oliviers, se passe de tout commentaire. Dia-

lika avoue avoir été un peu intimidée au début «mais après plus. J'ai adoré la course et j'aimerais bien qu'on refasse une journée comme ça bientôt!»

La prochaine journée SportIN aura lieu le 27 juin à l'école des Allobroges avec la participation la Fondation Ensemble.

Aurélié Toninato

Découvrez nos images sur www.ouches.tdg.ch